

PERFORMANCE DES FINALISTES DU SECONDAIRE EN CONJUGAISON DANS LES PAYS DE GRANDS LACS, CAS DE LA RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Joseph Kabeya MBOMBO

Institut Supérieur Pédagogique de Mbujimayi, RDC

josephkabeyambombo8@gmail.com

Résumé: Le présent article s'insère dans le champs de recherche en Didactique expérimentale. En République Démocratique du Congo d'une manière précise, et probablement d'une manière générale dans beaucoup de pays d'espace Africain parlant et enseignant français, les programmes officiels ne prévoient ni des leçons classiques de conjugaison ni des exercices, ni non plus des matières relatives à la conjugaison dans les classes terminales du Secondaire. Les concepteurs des programmes estiment que la conjugaison, déjà présente dans le cycle du primaire et jouissant d'un large espace dans les deux premières années du Secondaire, est un acquis sur lequel il serait aberrant de revenir. Il nous a paru d'un intérêt pédagogique de vérifier ces acquis supposés dans le chef de nos finalistes des humanités. Il s'agit concrètement des résultats des participants de test ad hoc avec des conséquences que l'on peut en tirer pour une action pédagogique efficace.

Mots-clés: Performance-compétence langagière – enseignement /apprentissage

Abstract : This paper a piece of research in Experimental Didactics. In the Democratic Republic of Congo in particular, and through Francophone African Countries in general, the official curricula of French at Secondary School do not program neither classical lessons nor exercises on how to conjugate French verbs in the final years of the Secondary Studies. Curricula designers believe that lessons on conjugation, present in programmes of the Primary School and the two first years of the Secondary School are so sufficient that there is no need to plan others for the remaining years of Secondary Studies. This has pushed me to evaluate the secondary school pupils' mastery of conjugation; that is, evaluation of pupils results after a test on conjugation so as to undertake a resilient pedagogical action.

Keywords: Performance – language competence – teaching learning

Introduction

Le Français, écrit Paul Tshiskens :

[...] n'est pas la langue maternelle des Zaïrois (Congolais) ; mais il n'est pas non plus tout à fait dans la situation d'une langue étrangère ou seconde. En effet, le Français est : - la langue de l'enseignement au niveau primaire et secondaire. Au niveau primaire, la situation vient de changer avec l'introduction des langues d'enseignement ; - la langue de l'administration ; - une des langues principales de la Presse, tant écrite que parlée. Malgré ce statut particulier "ni langue maternelle ni langue étrangère", le français a été longtemps enseigné et l'est encore aujourd'hui, comme langue maternelle. En témoignent à suffisance les anciens programmes de français du Secondaire, les actuelles directives pour le

cycle long, les méthodes enseignées dans les centres de formation des maîtres et appliquées en classe (en grammaire notamment), ou les manuels disponibles sur le marché.

Paul Tshiskens (1988, p.11)

De cette situation résulte l'importance qu'on accorde et qu'on doit accorder à tous les niveaux à la maîtrise du français par le biais de l'enseignement/apprentissage, tel que stipulé par le programme officiel en République Démocratique du Congo :

L'un des objectifs principaux et majeurs de l'enseignement du français au secondaire, langue étrangère, est d'assurer la maîtrise de la langue et des moyens d'expression oraux d'abord, écrits ensuite. Vu les lacunes graves constatées chez les élèves des classes terminales, tant au niveau primaire qu'au niveau supérieur, le professeur doit renforcer la maîtrise de la langue écrite, surtout dans ses manifestations particulières que sont le discours littéraire et le discours scientifique.

MINESPS, (2005, p.8)

La conjugaison est pourtant un outil essentiel dont l'enseignement « se rattache à celui de la grammaire en ce sens qu'il met l'accent sur un élément indispensable de la phrase : verbe » écrivent Besson, Gérard, HPP & Nussbaum, 1979, cité par Isabelle 2018 : 4), ce dernier permet la formation de phrases qui, à leur tour, rendent possible la production écrite de textes. En République Démocratique du Congo, plus précisément pour la conjugaison, le programme recommande la maîtrise de la forme nominale du verbe, le mode infinitif, les verbes être et avoir ; la conjugaison régulière : les verbes en *er*, type *aimer* ; l'indicatif (les temps de ce mode) ; les verbes en *ir* dont le radical s'allonge par l'intersection de la syllabe "iss", à certaines formes, type *finir* ; l'impératif présent, les verbes en *ir* sans allongement du radical, en *oir* et en *re* (type *recevoir*, *prendre*) ; les verbes pronominaux ; le subjonctif présent ; le conditionnel présent (MINESPS, 2005, p.16). Au degré moyen, 3^{ème} et 4^{ème} des Humanités (devenues 7^{ème} et 8^{ème}), le programme prévoit pour la conjugaison :

[...] choix et emploi du verbe auxiliaire *avoir et être*, les verbes pronominaux impersonnels, irréguliers, défectifs, l'infinitif présent et passé, l'impératif, l'indicatif et ses huit temps, les verbes transitifs et intransitifs, l'accord du participe présent et passé ; le conditionnel, le subjonctif : emploi et nuance de sens. [...] Au degré supérieur, la grammaire (entendons ici la conjugaison qui en est une composante) peut intervenir de façon occasionnelle et récapitulative sur des difficultés persistantes.

MINESPS (2005)

Cependant, dans les écoles secondaires de la République Démocratique du Congo, le programme officiel du français passe sous silence, au niveau des classes terminales (B1), l'enseignement / apprentissage de la conjugaison. Il n'y est prévu ni matières à enseigner/apprendre, ni exercices structuraux de révision des acquis antérieurs, ni non plus aucune autre activité qui contribue à la maîtrise de la conjugaison. Il va donc de soi que nous pensions que la place qu'a occupée l'activité de la conjugaison dans les années antérieures de la formation, depuis l'école primaire jusqu'aux deux premières années du secondaire, ait convaincu les concepteurs des programmes de la superfluité de celle-ci au profit des nouvelles compétences à développer. De là naît notre problématique : « *les acquis antérieurs en matière de la conjugaison, ont-ils assuré la performance du secondaire en cette matière ?* ». Si ce n'est pas le cas, quelles sont les éventuelles causes ? Et enfin quelle voie suivre pour palier au déficit ?

0.1. Hypothèse

On ne cesse de se plaindre du niveau bas de nos élèves, de nos étudiants, dans presque l'ensemble des disciplines d'étude et dans presque toutes les filières. Niveau causé par plusieurs facteurs dénoncés par diverses recherches mais qui ne font pas l'objet de notre étude présente. Ces plaintes n'échappent pas à la maîtrise du français, langue officielle et d'enseignement en République Démocratique du Congo. Il nous a paru nécessaire pour cela une étude qui serve de base pour tout jugement approprié : les présomptions sur le niveau des apprenants sont-elles de l'ordre de l'arbitraire ou peuvent-elles être prouvées scientifiquement ? Pour le cas présent : vrai ou non que les finalistes du secondaire en général accusent des lacunes ? Notre hypothèse, justifiée par l'expérience pratique et le contact quotidien avec les ressortissants du Secondaire, doublée par l'inquiétude des consommateurs de leur formation, nous porte à croire a priori que ces derniers n'ont pas une maîtrise performante de la conjugaison française. Par « performance », nous entendons ce qu'en dit G.DE Landesheere (1979, p.198) : « La performance scolaire renvoie aux réponses formées par un élève aux stimulations éducatives internes ou externes. Le mot performance désigne le résultat du comportement évolué qualitativement et quantitativement ».

0.2 Du choix de l'échantillon

Le test a été soumis aux étudiants du premier graduat, ailleurs première licence du système LMD, "français" de l'ISP Mbuji-Mayi, au mois d'Avril, 2018. Dans les tableaux qui suivent, il sera constaté que le dépouillement a porté sur le pourcentage de réussites d'ensemble, celui par *mode/temps* vérifié après nous rendre compte du mode / temps le plus maîtrisé ou le plus difficile des verbes des plus réguliers aux plus irréguliers. Une telle étude pourra nous aider en même temps à nous faire une vue globale et aussi détaillée de la maîtrise de la conjugaison par les finalistes. Et enfin, la question essentielle sera de nous interroger sur les (la) raisons(s) qui justifierait le degré de performance découvert. Nous avons jugé plus efficace d'interroger les étudiants du premier graduat "Français" ; d'abord du fait qu'eux-mêmes ont choisi l'option dont relève notre recherche et que pour cela ils se sont estimés à quelque degré dotés d'un niveau suffisant pour affronter l'étude de la langue française ; ensuite, parce que nous les avons estimés à la hauteur pour avoir obtenu un diplôme au secondaire, ce qui signifie d'une manière générale qu'ils ont fait leurs les matières du programme français au Secondaire ; enfin, nous n'avons pas voulu aller au-delà du premier graduat, au risque de tomber sur une population plus avisée en la matière.

0.3. De la méthode

Nous avons procédé par le test, constitué d'un questionnaire de quarante-quatre items regroupés par quatre "pour *mode/temps*" à vérifier de façon à réunir les huit temps de l'indicatif présent, passé simple, futur simple, imparfait, passé composé, les deux temps du conditionnel présent et passé ainsi que les deux du subjonctif présent et imparfait, les temps le plus ou moins usuels de la langue parlée. Le choix de quatre items par notion évaluée devrait nous permettre à suffisance de juger de la performance du sujet interrogé. Sachant qu'ils viennent de l'enseignement secondaire, nous les avons supposés avoir déjà résolu les grandes difficultés de la langue, et bien qu'ils soient de par le programme censés être performants dans la conjugaison, nous avons judicieusement réduit de notre test les formes verbales les plus irrégulières et les temps d'un usage accidentel tels que le futur du passé et le

futur antérieur du passé ; cela nous aura permis d'évaluer les formes de conjugaison les plus usuelles et qui ne demandaient davantage d'effort. Nous aurions bien souhaité soumettre le travail aux finalistes du Secondaire, mais l'année n'était pas terminée et en conséquence nous n'aurions pas eu raison devant l'opinion scientifique.

0.4. Des objectifs de la recherche

Nos recherches visent d'une manière générale ceux qui travaillent à la promotion de la langue française et à l'efficacité de son enseignement / apprentissage, et d'une manière particulière les chercheurs en Didactique du français langue étrangère ou langue seconde, plus particulièrement encore les enseignants de Didactique du français dans les filières des universités ainsi que les professeurs de français dans les classes du secondaire. Les uns et les autres pourront bien y trouver un outil de référence dans l'élaboration des modules de cours de Didactique et un instrument pratique pour l'enseignement / apprentissage de la conjugaison dans les classes qui ont fait objet de notre étude.

0.5. De l'intérêt du travail

Bien que l'intérêt général de notre sujet vise plus principalement les enseignants de français du Secondaire qui ont reçu mandat, par leur propre choix de l'option, de la formation des élèves, le travail pourra bien servir à tout partenaire de l'éducation pour réfléchir sur les méthodes d'enseignement-apprentissage soit pour les réajuster, les modifier ou les renouveler en vue d'une formation efficace qui réponde aux attentes des programmes.

I. Présentation des résultats

Notre test a porté au total 36 items répartis en 9 groupes de *quatre par quatre* pour chaque mode et temps ayant fait l'objet de l'interrogation. Il s'agit matériellement de l'indicatif présent, passé simple, passé composé, imparfait, futur simple ; du conditionnel présent et passé, ainsi que du subjonctif présent et passé. Au total, neuf regroupements. Et nous avons reçu un nombre total de 86 candidats.

Tableau 1 : détails de réussites

Dans ce tableau, nous avons considéré le nombre total des participants au test, soit 86, que nous avons multiplié par 4, représentant le nombre d'items par groupe : le total donnera 344, nombre total des réponses attendues pour l'ensemble des items (questions) corrigés ; ce nombre a été multiplié par 9, nombre d'items par groupe de "mode/temps". Le total donne 3.096, ressortissant du calcul 344×9 .

Opération

Total : 86 (nombre Des sujets ayant participé au test) :

$$\begin{array}{r} \underline{\quad \times 4} \quad (\text{nombre d'items par groupe d'objet d'étude}) \\ 344 \quad (\text{nombre de réponses attendues par objet d'étude}) \\ \underline{\quad \times 9} \quad (\text{nombre de groupes d'items par mode et temps d'étude}) \\ 3.096 \quad (\text{Total des réponses attendues}) \end{array}$$

Résultats

MODE	INDICATIF					CONDITIONNEL		SUBJONCTIF		TOTAL GÉNÉRAL
	présent	passé simple	passé composé	imparfait	futur simple.	présent	Passé	présent	imparfait	
Nombre de réussites sur 344 items : total de réussites x 100 divisé par 344, nombre d'échantillon (items)	$\frac{252 * 100}{344}$	$\frac{229 * 100}{344}$	$\frac{188 * 100}{344}$	$\frac{240 * 100}{344}$	$\frac{204 * 100}{344}$	$\frac{208 * 100}{344}$	$\frac{147 * 100}{344}$	$\frac{211 * 100}{344}$	$\frac{135 * 100}{344}$	$\frac{1814 * 100}{3096}$
% par temps	73,2%	66,5%	54,6%	69,6%	59,3%	60,4%	42,7%	61,3%	39,2%	58,8%
Classement	1	3	7	2	6	5	8	4	9	x
Pourcentage par mode par rapport à lui-même	Total : $\frac{1121 * 100}{7020}$ réponses attendues, 344 items x 5 temps de l'indicatif.					Total : $\frac{355 * 100}{688}$ réponses attendues, 344 items x 2 temps du conditionnel, soit 51,6%		Total : $\frac{346 * 100}{688}$ réponses attendues, 344 items x 2 temps du subjonctif, soit 50,3 %		$\frac{1822 * 100}{3096} = 58,8\%$
Pourcentage global	Total : $\frac{1121 * 100}{3096}$ 30% réponses attendues, soit 36,2%					Total : $\frac{355 * 100}{3096}$ réponses attendues soit 11,4%		Total : $\frac{346 * 100}{3096}$ réponses attendues soit 11,1 %		$\frac{1822 * 100}{3096} = 58,8\%$

Il s'agit non pas du nombre des sujets ayant réussi, mais du nombre des items auxquels on a réussi dans l'ensemble, soit un total de 144 items, tels qu'ils sont regroupés en neuf différents groupes par "mode et temps" : indicatif présent, indicatif futur simple, etc.

Tableau 2 : résultats par mode

Ce tableau reprend en pourcentage les résultats des sujets par mode demandé.

Mode	Nombre d'items	Réussites	Échecs
Indicatif	1121	65,1 %	34,9 %
Conditionnel	355	51,6 %	49,4%
Subjonctif	346	50,3 %	49,7 %
Total	1822	58,8%	41,2%

De ce tableau, il résulte que les étudiants interrogés ont une bonne maîtrise de l'indicatif (65,1%) plus que du Conditionnel (51,6%) ; du conditionnel relativement plus que du Subjonctif (50,3 %).

Tableau 3 : résultats par temps

Ce tableau reprend les résultats des sujets par temps demandé. Cfr. Tableau n°1

TEMPS	MODE	% PAR TEMPS	% GLOBAL
Présent	Indicatif présent	73,2%	64,9%
	Conditionnel présent	61,3%	
	Subjonctif présent	60,4%	
Passé	Indicatif Passé simple	66,5%	54,5%
	Indicatif Passé Composé	54,6%	
	Indicatif Imparfait.	69,6%	
	Conditionnel passé	42,7%	
	Subjonctif imparfait	39,2%	
Futur	Indicatif futur simple	59,3%	59,3%

De ce tableau, il s'avère que les étudiants sont plus performants dans la conjugaison au présent (64,9%) plus qu'au futur (59,3%) et au futur plus qu'au passé (54,5%)

2. Discussion et résultats

Il ressort de cette étude que l'étudiant du Secondaire en général a une performance légère de la conjugaison, soit 54% dans l'ensemble : le pourcentage est donc faible, on dirait trop faible, pour un élève qui vient de terminer son cycle terminal à l'issue duquel il est censé avoir maîtrisé la langue en général, et la conjugaison en particulier. Un tel résultat aurait bien été un état tolérable bien qu'à la limite pour un élève qui vient de terminer ses deux premières années du secondaire. De l'analyse de ces résultats, il s'ensuit que la meilleure réussite se situe au niveau de l'Indicatif Présent, suivi par l'Indicatif Imparfait et le Passé Simple ; cela s'explique par le fait que ce sont les temps les plus usuels avec lesquels notre élève est déjà habitué dès le cycle primaire, ce qui fait que la réussite soit impressionnante et qu'elle ait exercé un grand impact sur la réussite totale à l'issue de notre test. Déjà ces trois temps représentent le *un tiers du pourcentage* à réaliser sur l'ensemble du travail. Ainsi, si on extrayait de ce calcul les résultats relatifs à ces temps, le score serait décevant. Les temps maîtrisés avec *une moyenne relative de satisfaction* sont : le Subjonctif Présent, le Conditionnel Présent, le Futur Simple et l'Indicatif Passé Composé ; tandis que le Conditionnel Passé et le Subjonctif Passé sont en bas de l'échelle avec une moyenne de 46 % d'échecs. Notre conclusion est que la performance de nos ressortissants du Secondaire n'est pas satisfaisante.

Trois causes s'affichent à la base de ce déficit : 1) le programme officiel, au fil de ses retouches, reste toujours muet sur la matière de la conjugaison qu'il faut acquérir après la sortie des classes de première et deuxième, aujourd'hui septième et huitième ; 2) il en résulte que grand nombre de professeurs ne prévoient pas de leçon de conjugaison, fût-elle accidentelle, dans leurs prévisions de matières, de la quatrième en sixième des humanités ; les quelques points sur la conjugaison semblent un fait de hasard ; 3) et même s'il fallait prévoir régulièrement ces leçons de conjugaison en terminales, aucun document n'en indique ni la méthode ni les techniques ni non plus la fréquence par unité didactique (temps couvrant plusieurs activités à mener autour d'un support) . Il sera d'un avantage que le professeur de français de deux cycles terminaux du secondaire, pour l'intérêt de nos ressortissants dont les uns entrent aussitôt dans la vie active professionnelle et les autres s'inscrivent aux facultés, prévoient des leçons régulières de conjugaison dans ces

classes. Le choix de ces matières portera sur presque tous les modes et temps qui font encore grandement obstacle, et spécialement sur les verbes irréguliers et défectifs rencontrés dans les textes écrits exploités.

Quant à la méthode, il serait superficiel que dans les classes terminales on fasse recours aux méthodes des jeux et des exercices structuraux suggérés en basses classes, alors qu'on s'adresse à ceux qui sont déjà capables de réfléchir sur la langue ; en plus, vu la diversité et l'abondance de matières en ces classes, on devrait se dispenser des leçons théoriques qui n'ont plus de place dans l'enseignement /apprentissage. Nous proposons une approche pratique et efficace à l'auto-apprentissage par l'apprenant. A la suite d'un extrait exploité en classe, le professeur imposera un travail de conjugaison à domicile en précisant une liste des verbes dont on ne dépassera pas bien sûr quinze et dont il indique le mode et le temps à conjuguer par les apprenants dans un travail individuel ou d'équipe. En nous référant au tableau de réussites qui indique les cas exigeant aux apprenants plus d'efforts, nous pensons qu'un accent particulier devra porter sur les notions suivantes : le Subjonctif Imparfait, le Conditionnel passé qui interfère souvent avec le Futur du Passé, l'Indicatif Passé Simple, dont le taux de réussites est très bas. Le travail sera soit coté, soit il fera objet d'un autocontrôle en classe par les apprenants. C'est à cette occasion, lors de la correction collective, que l'élève découvrira ses erreurs et se rendra compte de son niveau en conjugaison. Ce genre de travail imposé aux apprenants entre dans la catégorie de l'évaluation formative et de l'autoformation par l'apprenant lui-même. Plus le travail sera régulier et fréquent, et coté, plus on diminuera les fautes relatives à la conjugaison et l'on en favorisera une grande maîtrise.

Une deuxième voie que nous proposons serait de prévoir de multiples exercices qui, bien que destinés à d'autres objectifs (contenus) pédagogiques, peuvent de par leur nature contenir des matières importantes et relatives à la conjugaison. De ces exercices, nous pouvons noter : l'accord du participe passé, l'accord du verbe avec le sujet, la concordance des modes, la concordance des temps, exercices dans lesquels intervient toujours la conjugaison des formes verbales aux modes et aux temps bien déterminés. Quant au document de références, les livres de Guy Abraham, *au gré de vague 1 et 2*, et *les exercices* de Maurice Grevisse sont d'un grand intérêt.

3. Conclusion

Au terme de notre étude-enquête, il s'avère que notre hypothèse s'est confirmée au-delà de l'attente : une moyenne de 54% est loin d'être le critère d'une performance acquise, surtout que le texte a été soumis aux étudiants de premier graduat (actuelle première licence LMD), par surcroît aux étudiants qui aspirent au métier d'enseignant de français au secondaire. Nous pensons que l'approche d'enseignement/apprentissage que nous avons proposée, savoir, imposer régulièrement des travaux personnels de conjugaison à la suite de l'explication d'un texte écrit et multiplier des exercices où intervient la conjugaison pourra être bien efficace pour palier au déficit que nous avons décrit.

Références bibliographiques

- De Landesheere, G. (1979). Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation, Paris, PUF, 198
- Isabelle, T. (2018). L'Enseignement de la conjugaison aujourd'hui dans les classes secondaires, de la théorie à la pratique, Master en art, haute école, Lausanne
- Husserl, H., (1976). Guide de l'enseignement du français, projet inspection belgo-zairois, Kananga
- Jean, L. C. & al. (2015). Didactique du français, fondement d'une discipline, De Boeck S.a, Bruxelles
- Leuseuvre, R. (2010), le Français de demain : enjeux éducatifs et professionnels, colloque international du 28 au 30 novembre 2010, Sofia
- Mbokumu, H. & Mvula, A. (2016) Les prévisions des matières des niveaux BI.I, BI et B2, Inspection Générale de L'enseignement Primaire et Secondaire, Kinshasa
- Patrick, C. (2010), Faire de la recherche en didactique des langues, in Synergies, Brésil, 8, 39-46
- Tshiskens, J-P. (1988), Didactique du français au secondaire, Saint-Paul Lubumbashi
- Philippe, B. (2005), Cours de Didactique générale des langues, Service Universitaire d'Enseignement à distance, Université Rennes
- Rémy, K. & al. (2016a). Le Français au quotidien, livre de l'élève BI 3^{ème} et 4^{ème} des humanités, C.R.P.F.C., Kinshasa
- Rémy, K. & al. (2016b). Le français au quotidien, livre du professeur, niveau BI 3^{ème} et 4^{ème} des humanités, C.R.P.F.C., Kinshasa 2016.

Autres

- Collection Pratiques Langagières, *Didactique en question, les points de vue de 22 spécialistes en français langue seconde*, textes réunis par Françoise Ligier et Louise Savoie, éd. La Lignée, Québec 1986.
- Département de l'Enseignement Primaire et Secondaire, *Aperçu des programmes et des méthodes d'enseignement du français 2^{ème} partie, 3^{ème} - 4^{ème}*, Sernafor CTB/BP/OUT.5/96/84-85, Kinshasa, Juin 1985.
- Département de l'Enseignement Primaire et Secondaire, *Programme commentés de français en 5^{ème} et 6^{ème} année secondaire*, Sernafor CTB/J-P-T, Kinshasa 1988.
- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, *Carnet de ressources Pédagogiques, destinées aux apprenants du niveau BI. I et autres*, Inspection Générale, Sernafor, Kinshasa 2015.
- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, *Les prévisions des matières des niveaux BI. I, BI et B2*, destinées aux unités Pédagogique, Sernafor, Kinshasa 2016.
- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, *Programme national de français*, Kinshasa, 2005.
- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, *Livret Pédagogique d'accompagnement de la formation des inspecteurs et professeurs de Français de la R.D.C.*, CTB RD CONGO, 2012-2013, P.3.